

CENTRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS)

Le CNDS conditionne en grande partie le fonctionnement du mouvement sportif par l'attribution d'aides diverses : aide à l'accès aux clubs, aide à l'activité sportive, aide à la promotion du sport et événements sportifs locaux, soutien des activités périscolaires, aide à l'investissement, etc.

Pour 2011, l'enveloppe globale du Limousin s'est élevée à **2 310 000 €**. Les différentes enveloppes fléchées se sont élevées à : 142 000 € pour l'accompagnement éducatif, 64 000 € pour la dotation complémentaire (relative aux grands événements sportifs, aux actions d'innovation sociale remarquable et aux Eco trophées) et 200 376 € pour les équipements sportifs. La part régionale du CNDS traditionnel correspond donc à **1 907 000 €**, soit 26 500 € de plus qu'en 2010.

A ces enveloppes déconcentrées s'ajoutent des attributions de subventions d'équipement décidées par le conseil d'administration du CNDS (1 300 000 € en 2011) et les investissements actés au titre du contrat de projet Etat / Région (CPER 2007-2013 : 1 750 000 €).

La commission paritaire territoriale du CNDS, co-présidée par le Président du CROS Limousin, réunie le 1^{er} mars, le 14 juin et le 5 octobre 2011, a décidé d'attribuer 35 % de la part CNDS traditionnel aux mouvements régionaux, soit **669 930 €**, pour le financement des actions des Ligues et Comités régionaux, soit 13 847 € de moins qu'en 2010. **68** dossiers recevables ont été étudiés, soit 7 de plus qu'en 2010.

Un projet d'équipement régional pour 14 014 € a également été validé.

Près de 65 % de la part CNDS traditionnel, soit **1 237 070 €**, ont été attribués aux départements et aux clubs, respectivement 409 237 € et 827 833 €, ce qui représente une augmentation de 40 347 € par rapport à 2010.

En fonction des orientations générales, des domaines d'intervention et des objectifs à atteindre, la répartition entre les trois départements constituant la région Limousin a été définie comme suit :

Corrèze : 391 613 € soit 21 % de la part CNDS traditionnel et 32 % de la part départementalisée pour 47 Comités départementaux et 183 associations : moyenne de 1 703 €,

- * 7.17 € par licencié et 1.54 € par habitant,
- * Plus 45 909 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- * Plus 62 029 € dédiés à 3 projets d'équipement sportif (soit un total de 499 551 €).

Creuse : 246 357 € soit 13 % de la part CNDS traditionnel et 20 % de la part départementalisée pour 27 Comités départementaux et 115 associations : moyenne de 1 735 €,

- * 8.73 € par licencié et 2.01 € par habitant,
- * Plus 29 224 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- * Plus 52 000 € dédiés à 2 projets d'équipements sportifs (soit un total de 327 581 €).

Haute-Vienne : 591 150 € soit 31 % de la part CNDS traditionnel et 48 % de la part départementalisée pour 44 Comités départementaux et 295 associations : moyenne de 1 744 €,

- * 7.03 € par licencié et 1.66 € par habitant,
- * Plus 66 867 € dédiés à l'accompagnement éducatif,
- * Plus 65 374 € dédiés à 3 projets d'équipements sportifs (soit un total de 723 391 €).

CNDS TRADITIONNEL

Les orientations de répartition des crédits s'inscrivent dans la continuité des objectifs des dernières années, en visant toutefois un accroissement de la pratique auprès des enfants et des adolescents scolarisés, des femmes et des jeunes filles, des habitants des quartiers populaires et auprès des personnes en situation de handicap.

L'offre de pratique par rapport à ces publics cibles a conduit à poursuivre :

- * les pratiques et l'accès au sport pour le plus grand nombre,
- * la formation et l'emploi,
- * l'accès au sport de Haut Niveau,
- * la poursuite des luttes contre le dopage, la violence et les incivilités.

La dotation aux sportifs de Haut Niveau prélevée sur la part régionalisée du CNDS a été maintenue à 40 000 €. Cette somme fait l'objet d'une répartition concertée entre les trois départements, la région, l'Etat et le mouvement sportif régional.

Soixante-dix dossiers ont été étudiés par la commission ad hoc du CROS Limousin.

Soixante-trois Ligues ou Comités régionaux ont obtenu une subvention au titre du CNDS 2011 :

- * 27 Ligues de sports olympiques,
- * 23 Ligues de sports non olympiques,
- * 12 Ligues multisports ou affinitaires,
- * 1 dossier CROS.

D'autres dossiers ont également été subventionnés : CDOS Corrèze, CDOS Creuse, CDOS Haute-Vienne, CRIB Limousin, Commission SSV Limousin et Profession Sport Limousin. Un travail de synthèse est réalisé en interne, tous les dossiers sont étudiés par la commission ad hoc du CROS Limousin chargé d'émettre un avis motivé. Plusieurs réunions de travail entre les services de l'Etat et les membres du Bureau directeur ont permis de procéder aux ajustements nécessaires.

Il est demandé expressément aux Ligues et Comités régionaux qu'un exemplaire de leur dossier CNDS soit transmis directement au CROS Limousin, dès que possible et dans les délais impartis, afin de pouvoir étudier et plaider l'intérêt de ceux-ci le cas échéant. Il est à rappeler que le CROS Limousin fournit une aide à la constitution des dossiers sur simple demande.

Les Ligues et Comités régionaux désireux de connaître les montants perçus par leurs clubs et leurs comités départementaux peuvent, par leur Président, prendre contact directement avec le CROS Limousin.

CNDS EQUIPEMENT

9 dossiers de demande de CNDS équipement ont été subventionnés au niveau territorial pour un montant total de 193 417 € sur les 200 376 € disponibles (reliquat de 6 959 €) :

- * 3 projets en Corrèze pour 62 029 €,
- * 2 projets en Creuse pour 52 000 €,
- * 3 projets en Haute-Vienne pour 65 374 €,
- * 1 projet régional pour 14 014 €.

FORMATION

Le programme de formation initié par le CROS Limousin, est ouvert aux dirigeants bénévoles. Evolutif, il est adapté à la demande et au plus près du terrain. Les différents et nombreux thèmes abordés sont dispensés en partie par l'animateur du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles du Limousin et d'intervenants extérieurs pour des sujets spécifiques.

Le catalogue de formation est disponible en version papier. Il est également en ligne sur le site Internet du CROS Limousin. Il est très largement diffusé auprès des mouvements sportifs régionaux.

Le programme proposé permet à de nombreux dirigeants d'enrichir leurs connaissances et de répondre ainsi à leurs attentes. Après la Haute-Vienne et la Creuse, la Corrèze a rejoint le dispositif.

La formule dite « formation à la carte », est toujours d'actualité. Les thèmes abordés sont ceux souhaités par la structure organisatrice. Les séances sont conduites sur les bases des années précédentes, elles sont programmées et organisées en liaison étroite avec le porteur du projet.

CRIB LIMOUSIN (Centre de Ressource et d'Informations pour les Bénévoles)**☎ 05 87 21 31 28** ✉ **crib@croslimousin.fr**

Il est bon de rappeler que les CDOS Creuse et Haute-Vienne et le CROS Limousin avaient décidé de s'associer pour la mise en place d'un Centre de Ressource et d'Informations pour les Bénévoles. Sa création a été possible grâce à la volonté de tous les acteurs du mouvement sportif régional, avec l'accompagnement de l'Etat, du Conseil régional du Limousin et des Conseils généraux de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Le CRIB Limousin, comme son nom l'indique, permet aux dirigeants d'associations sportives de disposer d'un pôle ressource, afin de bénéficier d'informations et de conseils spécialisés, mais aussi d'un accompagnement quasi personnalisé.

L'animateur du CRIB, placé sous l'égide et la responsabilité du CROS Limousin est à la disposition de tous les acteurs du mouvement sportif régional et plus particulièrement des dirigeants bénévoles, employeurs ou non. Ses services reposent sur l'information, l'orientation et l'expertise de questions relatives aux structures associatives, à l'emploi, aux statuts, aux règles juridiques, à la recherche de ressources financières, etc.

Soutenus dans leurs missions, les dirigeants bénévoles siégeant au sein de Conseil d'administration peuvent ainsi se consacrer pleinement à leur mission première, à savoir celle du développement de leur discipline en particulier et du sport en général.

Au cours de l'année 2011 et au titre du soutien administratif et juridique aux structures sportives, ce sont plus de 110 interventions réalisées. Les sujets récurrents sont le plus souvent liés à l'emploi, à la Convention collective nationale du sport, au fonctionnement des structures, aux statuts, aux règlements intérieur et autres...

Il est à noter que 74 % des structures sont des clubs, 18 % des Comités régionaux et 8 % des Comités départementaux. Les dirigeants demandeurs sont pour la très grande majorité des présidents de structure (77 %). Il nous faut souligner ici que les demandeurs privilégient le contact humain (56% des cas) au contact dématérialisé.

L'animateur dans le cadre qui lui a été défini et les missions qui lui ont été assignées par le Bureau Directeur, reste à l'entière disposition des dirigeants bénévoles pour tous ce qui est de ses compétences et de son domaine d'intervention.

COMMISSION « SPORT SANS VIOLENCE »**☎ 05 87 21 31 29** ✉ **sportsansviolence@croslimousin.fr**

L'Observatoire du sport sans violence intègre le CROS Limousin le 1^{er} janvier 2010. Lors du Comité directeur du 13 avril 2010, il devient la **Commission « sport sans violence »**. Ce dispositif relatif à la lutte contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport est identifié comme le seul reconnu multisports en France et réunissant toutes les disciplines sportives, avec pour mission la prévention.

La saison sportive 2010/2011 a permis de structurer et d'organiser la commission qui est aujourd'hui composée d'une douzaine de membres issus de disciplines diverses. Les deux axes de travail en 2011 ont été : la régionalisation et l'ouverture à toutes les disciplines, actions qui se poursuivront en 2012. Toutes les initiatives mises en place par la Commission concernent l'ensemble des disciplines et des structures sportives qui en font la demande ; elles se dirigent vers des actions multisports. Pour cela une vingtaine de dirigeants « référents » ont été identifiés auprès des Ligues et Comités régionaux.

La Commission sport sans violence du CROS Limousin met en place diverses actions :

✓ **Actions de prévention** : prôner les valeurs positives du sport (fair-play, respect de l'autre, respect des règles, de l'arbitre, etc.), lutter contre toutes les formes de discriminations (racisme, sexisme, homophobie, handicap,...), combattre toutes les incivilités dans et autour des stades et gymnases (verbales, physiques, pression,...),

✓ **Actions de développement** : mettre en place des projets mutualisés, innovants et multisports : théâtre forum, projet « bouge tes méninges », sport et citoyenneté, etc.

✓ **Actions d'observation** : observer les matchs ou les rencontres dits sensibles et ciblés par les disciplines avec un rôle de prévention : déploiement d'une vingtaine d'observateurs en binômes itinérants sur les différents pôles de rencontres sportives. Ces témoins sont dotés d'équipements identifiables et sont également munis d'une fiche d'observation permettant un compte rendu succinct et précis pour alimenter la base de données développée par des étudiants en informatique du Lycée Suzanne Valadon. Outil évolutif, cette base de données, d'ores et déjà en ligne sur le site du CROS Limousin, devrait permettre à moyen terme d'évaluer la réalité du terrain et d'orienter les actions de chacun, tant de la Commission que des disciplines concernées.

✓ **Actions de sensibilisation, formation et information** : intervenir sur la thématique du « Sport sans violence » lors des formations fédérales (arbitres, éducateurs), en milieu carcéral et lors des Brevets d'Etat (BEES, BPJEPS, DEJEPS). Sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif régional lors des « Samedis sport sans violence » sur l'ensemble du territoire de la région Limousin.

Sur la saison 2010/2011, les membres de la Commission sport sans violence ont dressé un bilan très honorable : 135 rencontres dites sensibles observées, pour 3 incidents constatés, 64 actions de communication et de sensibilisation et 12 interventions de formation en direction des différents acteurs du mouvement sportif. Soit plus de 45 000 personnes (enfants, parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, spectateurs, etc.) sensibilisées au travers des actions menées par la Commission.

✓ **Actions de promotion** : dans le cadre de la promotion du Sport sans violence et de l'animation de la Maison régionale des sports du Limousin, la Commission a organisé et largement contribué à la réussite de plusieurs manifestations :

- * 13 et 14 décembre 2011 : opération « bouges tes méninges » en étroite collaboration avec les services de l'Etat et en partenariat avec la Délégation régionale aux droits des femmes et Harmonie Limousin.
- * 20 décembre 2011 : remise des maillots aux jeunes arbitres en partenariat avec le Groupe La Poste. De nombreuses personnalités du monde sportif, arbitres, joueurs, partenaires, éducateurs et parents assistent à cette soirée. A noter la présence de Pierre LAVAL, Délégué régional du Groupe La Poste, de Nicolas KARAQUILLO, Arbitre de Pro A de basket-ball, et de Guillaume DURAND, joueur au LH87.
- * 10 janvier 2012 : soirée de remise des récompenses du 1^{er} challenge Sport sans violence, manifestation soutenue par les partenaires que sont : GDF Suez, Harmonie Limousin, SPC. Dix projets ont été portés par les associations, seulement trois ont été retenus par le jury et récompensés : US Felletin football, ASPTT Limoges Handball / foyer Jeanne Chauveau et le ROC Saint-Junien Handball.

En raison de l'originalité du concept, la Commission sport sans violence du CROS Limousin, sollicitée au plan national, a intégré le Comité national de lutte contre les discriminations, présidé par Laura FLESSEL. Ce qui a permis la réalisation en Limousin de clips cinématographiques sur la lutte contre les discriminations dans le sport, outils supports pédagogiques destinés aux formateurs. La première diffusion officielle s'est tenue le lundi 23 janvier 2012 au cinéma Grand Ecran Esther à Limoges en présence de plus de 200 personnes. Il est à noter que pour la réalisation de ces films par une société privée, Le Trimaran, commanditée par le Pôle national, près de 150 acteurs, figurants et techniciens (dont 110 bénévoles régionaux) ont contribué à la réussite de ce projet novateur et fédérateur...

Concernant le fonctionnement, le développement et la communication de la Commission sport sans violence : ces actions sont assurées par Yassire BAKHALLOU, salarié et interface du CROS Limousin, avec les membres de la Commission ad hoc, il assure la liaison entre les membres du Comité de pilotage, les différentes structures sportives et l'ensemble des acteurs concernés et des partenaires impliqués. Tous les mardis, il rend compte des actions menées et à venir de la Commission aux membres du Bureau restreint du CROS Limousin.

Pour le bon fonctionnement de la Commission sport sans violence, celle-ci se réunit tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois. C'est aussi l'occasion de faire le bilan, de tirer les enseignements des actions déjà menées à bien et de faire le point sur celles à venir...

IMPACT EMPLOI ASSOCIATION

☎ 05 87 21 31 31 ✉ impactemploi@croslimousin.fr

Le CROS Limousin, désigné tiers de confiance par l'URSSAF, propose le service **Impact Emploi Association**, dispositif ouvert à toutes les associations de moins de 10 salariés (équivalent temps plein) relevant du régime général : structures sportives, associations culturelles, centres aérés, associations culturelles, etc.

Le logiciel, nouvelle édition, développé et mis en place par l'URSSAF est systématiquement mis à jour lors de modification de taux. Il permet d'établir avec une grande précision, les bulletins de paies des salariés et de fournir l'ensemble des déclarations sociales trimestrielles et annuelles.

Les différents documents (à conserver) sont transmis à l'employeur par courrier électronique, en fichier au format mode protégé PDF. Les déclarations des charges sociales sont adressées directement aux différents organismes collecteurs par télétransmission.

Deux objectifs pour le Bureau du CROS Limousin :

- 1)- lever un frein à l'embauche dans le secteur associatif par une prise en charge globale à moindre coût des formalités liées à l'emploi d'un ou plusieurs salariés.
- 2)- dégager les dirigeants associatifs employeurs des tâches administratives liées aux salaires, afin qu'ils puissent se consacrer sereinement à leurs objectifs prioritaires, l'organisation de la pratique et le développement de leurs disciplines sportives.

Le dispositif Impact Emploi Association proposé par le CROS Limousin répond parfaitement aux objectifs fixés et aux attentes des dirigeants employeurs. C'est aussi la proximité d'un interlocuteur unique, ce qui rassure, apporte une certaine sécurité et le respect des délais.

En effet, « *vous ne contactez pas une plateforme téléphonique pour qui vous êtes un numéro* ».

Au 31 décembre 2011, le CROS Limousin comptabilise 110 structures bénéficiaires du dispositif avec un turnover annuel d'une dizaine d'associations. Cela représente une moyenne mensuelle de plus de 200 feuilles de paye.

MAISON REGIONALE DES SPORTS DU LIMOUSIN

L'ensemble des mouvements sportifs régionaux et le CROS Limousin en particulier sont pleinement satisfaits de l'aboutissement de ce projet fédérateur dont l'Assemblée générale de 2004 est à l'origine. Même si la maîtrise d'ouvrage et la majeure partie du financement sont attribuées au Conseil régional du Limousin, le CROS Limousin a pleinement joué son rôle d'interface avec les services de la collectivité territoriale, qu'il nous faut remercier d'avoir répondu aux attentes du mouvement sportif régional.

L'emménagement du CROS Limousin au sein des nouveaux locaux s'est effectué dans le courant de l'été 2011. Le CROS Limousin en a profité pour renouveler la totalité de son mobilier de bureau. L'ancien mobilier a été rétrocédé au CDOS Haute-Vienne.

Le CROS Limousin sur ses fonds propres et une part dédiée du CNDS a apporté une aide substantielle de 1 000 € à 18 structures régionales pour l'acquisition de mobilier de bureau chez un même fournisseur. Cela afin de permettre aux Ligues et Comités de s'équiper en mobilier neuf et adapté, et par la même créer une certaine cohérence au sein de la Maison régionale des sports du Limousin.

Tête de réseau et interlocuteur privilégié de la Collectivité régionale, le CROS Limousin s'est vu charger de l'animation de l'établissement. Après une phase d'étude, le projet d'animation et de développement de la Maison régionale des sports du Limousin est mis en place progressivement. Trois grands axes de travail ont été dégagés : l'animation, la communication, le développement. Les premières esquisses de travaux mutualisés se dessinent et de nombreuses réunions ont déjà été tenues.

Après avoir dessiné les contours et élaboré le cahier des charges du site Internet de Gaïa, le CROS Limousin, avec le concours des services informatique et sport de la région Limousin, en ont confié la réalisation à une société privée. Le CROS Limousin, via ses personnels, a contribué pleinement à la réalisation, la mise en œuvre et à la mise à jour du site Internet de Gaïa. Il est accessible à l'adresse www.gaalimousin.fr et permet notamment d'accéder à l'annuaire des occupants ou de réserver des salles en ligne. Le site reste évolutif. A moyen terme, un espace collaboratif dédié, en cours d'étude, devrait y être ajouté.

Les salles de réunion, bien équipées, enregistrent un taux d'occupation élevé. Elles témoignent de l'importance du besoin exprimé par le mouvement sportif de disposer d'espaces adaptés.

Ce bâtiment, agréable au quotidien, est une véritable aubaine, une force pour le sport régional, à un moment où le mouvement sportif se doit de réaffirmer son engagement en faveur du plus grand nombre et de l'élite, mais aussi et surtout à son unicité, au-delà des différences entre ses composantes.

OBSERVATOIRE DU SPORT EN TERRITOIRES LIMOUSINS

Le CROS Limousin fait partie du Comité de pilotage chargé d'analyser la pratique du sport en territoires limousins au côté de la DRJSCS, du Conseil régional du Limousin, de l'INSEE et du CDES.

Cet observatoire, après avoir analysé le sport chez les seniors et tenté de décrypter les pratiques et les attentes des sports de nature, s'intéresse aujourd'hui à l'organisation et à la gouvernance du sport en France. Une enquête a été réalisée et des tables rondes ont été organisées pour permettre de recueillir et de confronter les différents points de vue. Le compte rendu de l'étude sera prochainement publié.

DOSSIERS EMPLOIS ASSOCIATIFS : Conseil régional du Limousin,

Dans le cadre de l'aide régionale aux emplois et projets associatifs, le Bureau restreint du CROS Limousin émet un avis motivé sur les dossiers relatifs au domaine sportif afin d'éclairer et d'apporter une aide à la décision aux élus du Conseil régional du Limousin. Cette action n'a concerné que très peu de dossiers en 2011 mais se poursuivra très certainement en 2012, dans le cadre de la nouvelle politique menée en la matière.

COMMISSION SPORT HAUT NIVEAU

La commission sport haut niveau, au sein de laquelle Gérard GUILLOUT, Trésorier du CROS Limousin, représente le mouvement sportif régional, regroupe le service des sports de la Région Limousin, les DDCSPP 19, 23 et 87 ainsi que les représentants des trois conseils généraux. Après en avoir débattu, la commission attribue des aides individuelles aux sportifs désignés athlètes de haut niveau et figurant sur les listes officielles.

Les crédits CNDS, gérés à parité entre le CROS Limousin et les services de l'Etat, sont répartis et abondent les aides mises en place par les différentes collectivités territoriales. En 2011, 160 sportifs régionaux, 57 femmes et 103 hommes, issus de 24 disciplines ont obtenu ou conservé le statut de sportif de haut niveau.

CONFERENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DU SPORT

Le sport prenant une place de plus en plus importante dans notre société, cette instance de concertation était attendue par l'ensemble du mouvement sportif régional Limousin.

Cet espace d'échanges apparaît être nécessaire pour construire une base solide et ouvrir un dialogue entre les décideurs et les acteurs du monde sportif régional.

En 2011, les trois commissions, « Aménagement du territoire », « Emploi professionnalisation » et « Sport de nature » ont poursuivi leurs travaux débutés en 2007.

La commission « Emploi professionnalisation » s'est réunie à plusieurs reprises. Une étude en matière d'offre de formation, gestion et de direction d'associations sportives, a été réalisée. Elle a permis la création d'un portail sur le site Internet de Gaïa. Les organismes agréés proposant des formations destinées aux mouvements sportifs ont été invités à afficher leurs thèmes et leur calendrier sur le site. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'effectuer un rappel de la procédure dans le courant de l'année 2012.

BOURSE AUX JEUNES TALENTS SPORTIFS DU LIMOUSIN

Dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel, vingt-cinq jeunes sportifs émergents et méritants de notre région se sont vus récompensés par l'ouverture d'un compte livret crédité d'un montant de **200 euros**.

L'objectif est de participer à la promotion du sport en Limousin en récompensant des jeunes qui excellent dans leur discipline, mais qui n'ont pas encore atteint le statut de sportif de haut niveau.

La treizième édition, s'est déroulée le lundi 12 décembre 2011 dans la salle de conférence de la Maison régionale des sports du Limousin.

Outre les jeunes lauréats et leurs familles, cette manifestation a rassemblé des personnalités locales et régionales, de nombreux présidents, des entraîneurs, des responsables et des animateurs de ligues, de comités et de clubs régionaux.

En récompensant des jeunes sportifs au talent déjà avéré, le CROS Limousin, avec l'aide du Crédit Mutuel et de Sport Pub Communication, confirme son rôle majeur en matière de développement et de promotion du sport en Limousin.

COMMUNICATION

Flash Info - Croslim'Info

L'édition du Flash Info, renommé Croslim'Info, se poursuit, en partenariat avec le Crédit Mutuel. Edité à 800 exemplaires, il est diffusé auprès des structures du mouvement sportif régional, des collectivités locales et territoriales. Le support papier demeure un outil de contact nécessaire en matière de communication. Il est complémentaire aux nouvelles technologies de l'information.

Ce trimestriel s'avère utile pour informer les membres et les partenaires des actions conduites par le CROS Limousin. Ses objectifs restent d'informer et de sensibiliser les acteurs du monde sportif et associatif sur les évolutions du domaine sportif en région Limousin.

Vous le retrouvez en ligne sur le site Internet du CROS Limousin.

Annuaire

L'annuaire des Ligues et Comités est un outil de contact et d'identification du mouvement sportif, qui centralise toutes les données relatives aux structures sportives régionales. Il est diffusé sous une forme dématérialisée sur le site Internet du CROS Limousin, sa mise à jour est régulière.

Site Internet

Le site créé en 2006, avec la trame et l'hébergement du CNOSF, ne permettait plus de répondre aux attentes et aux besoins face aux évolutions de la communication en ligne. Le CROS Limousin a donc décidé de développer un nouvel outil. Le site Internet créé par le CROS Limousin, évolutif, dispose d'un visuel plus attractif ce qui permet une navigation simple et rapide, en adéquation avec l'attente des internautes d'aujourd'hui et de demain.

Le nouveau site, en ligne est disponible à l'adresse suivante : <http://www.croslimousin.fr>. Le CROS Limousin étant désormais propriétaire de son nom de domaine, de nouvelles adresses mail sont en cours de création, les anciennes adresses seront redirigées.

L'actualisation de cet outil est simplifiée, la navigation permet notamment de retrouver : les comptes rendus d'événements, les informations comme l'annuaire des Ligues et Comités, les associations listées à Impact Emploi ou encore les dernières éditions du Croslim'Info, etc.

Le CRIB Limousin et la Commission sport sans violence y sont complètement intégrés et disposent d'espaces dédiés.

A noter que ce site s'enrichit tous les mois de nouveaux articles et de nouvelles pages dans le but d'apporter un maximum de réponses aux utilisateurs avertis.

Les Ligues et Comités régionaux y ont à leur disposition un espace afin d'assurer la promotion la plus large possible de leurs événements, et d'y actualiser leurs activités. A ce titre, les Ligues et Comités régionaux, responsables de leurs informations, sont invités à vérifier les données les concernant et à informer le CROS Limousin des modifications éventuelles relatives à leur discipline.

COTISATIONS

En 2011, **63 membres** sont à jour de leur cotisation. Seuls 5 mouvements auxquels l'appel à cotisation a été adressé n'y ont pas répondu.

Tarifs appliqués au CROS LIMOUSIN

Tous les tarifs ont été augmentés de 2 % en 2011, hausse calquée sur le coût de la vie. Le montant en matière d'indemnités kilométriques demeure celui du barème fiscal qui préconise une indemnisation à hauteur de 0.38 € du kilomètre. Les frais de restauration sont fixés à 17.4 € (voir tarifs 2012 doc AG).

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

La convention de partenariat, entre le Crédit Mutuel du Limousin et le Comité Régional Olympique et Sportif du Limousin, est reconduite tacitement par les deux parties prenantes.

La Commission Sport Sans Violence a négocié et mené à bien un certain nombre de conventions (avec La Poste, SPC, Harmonie Mutualité, GDF Suez...) et de partenariats avec les grands clubs régionaux (CSP, LABC, CABCL, USAL...)

RELATIONS EXTERIEURES

Avec l'Etat

Plusieurs réunions de travail et de concertation ont eu lieu en 2011 avec les services de l'Etat, notamment avec la DRJSCS, sur des thèmes très divers. Celles-ci ont une fois de plus démontré la solidité des relations établies.

Avec le Conseil régional du Limousin

Les relations entretenues avec le Conseil régional du Limousin, plus particulièrement avec le Vice-président en charge des sports et avec les agents du même service restent excellentes et conformes à nos attentes. Il en est de même avec les différents services en charge de la communication et ceux de l'emploi et de la formation, avec lesquels nous maintenons de très bons rapports.

Avec le CNOSF, un référent territorial

L'animation du réseau de référents, initié en 2008, s'est poursuivie en 2011 par la mise en place d'une réelle dynamique entre le CNOSF, les CROS, les CDOS et les CTOS au service du développement des filières fédérales.

Le but étant d'accompagner le développement des comités et organismes régionaux et de partager les bonnes informations auprès des autres régions en jouant le rôle de relais. A terme, ce réseau devrait permettre d'optimiser la coopération entre tous les acteurs du sport au service de l'intérêt général, et de conforter le mouvement olympique et sportif dans son rôle d'interface et de partenaire incontournable des collectivités à tous les échelons du territoire régional et départemental.

Avec l'UNSS

L'UNSS désire se rapprocher du CROS Limousin de façon à pouvoir s'appuyer sur les structures fédérales pour organiser ses compétitions et à l'image des services nationaux de l'UNSS, et souhaite donc que les relations avec le mouvement sportif se développent.

Avec l'AESCT (Association porteuse du projet Educatif, Sportif, Culturel et Touristique du Pays de Saint-Yrieix)

Un membre du Comité de direction du CROS Limousin représente le mouvement sportif régional au sein du Conseil d'administration de cette nouvelle structure, porteuse d'un projet éducatif, sportif, culturel et touristique en pays de Saint-Yrieix la Perche en Haute Vienne, carrefour situé à quelques kilomètres de la Corrèze et de la Dordogne.

VIE DU CROS LIMOUSIN

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, les membres du Comité de direction et du Bureau directeur se sont réunis dans les locaux de l'Hôtel de Région ou de la Maison Régionale des Sports :

Assemblée générale ordinaire : 8 mars 2011.

Comités de direction : 15 février, 10 mai, 27 septembre et 13 décembre 2011.

Bureaux directeurs : 18 janvier, 3 mai, 13 septembre et 6 décembre 2011.

Le Bureau restreint, composé du Président, du Vice-président délégué, du Secrétaire général et du Trésorier, siège tous les mardis à partir de 10 heures en présence des salariés. Ces réunions de travail permettent d'assurer le bon fonctionnement du CROS Limousin, le suivi des dossiers et de répartir les différentes missions pour lesquelles le mouvement sportif se doit d'être présent. Tout membre élu au sein du comité de direction qui désire s'investir davantage est le bienvenu.

Les membres du bureau ont participé ou représenté le mouvement sportif régional à plusieurs réunions ou séances de travail avec la DRJSCS, le Conseil régional du Limousin, le Conseil économique et social et divers organismes spécialisés dans le domaine sportif au sein desquels le CROS Limousin est membre du conseil d'administration tels que le CRIJ (Didier HEBRAS) et le CRSU (Jean-Claude AVRIL).

Il est prévu de reconduire en 2012 l'ensemble des actions actuelles. Les membres du CROS Limousin s'engagent à réfléchir à de nouvelles actions, celles menées par les autres CROS pouvant servir de bases à de nouvelles orientations. Il sera nécessaire de penser à de nouveaux événements, tels que la journée olympique (pouvant notamment apporter en terme de communication), la création de nouveaux supports (newsletter, nouvelle version du Croslim'Info...) ou de nouveaux services (pôle communication, pôle diagnostic et développement).

La Maison Régionale des Sports du Limousin, vitrine du sport régional limousin et de la Région, devrait permettre d'accroître les relations entre les différentes disciplines, de développer de nouveaux champs d'interventions, de dynamiser les actions de communication et de renforcer l'impact du mouvement sportif régional.

Vous remerciant pour votre aimable attention, je me tiens à votre disposition pour toutes questions ou informations complémentaires.

René VERVEY
Secrétaire Général du CROSLIM

